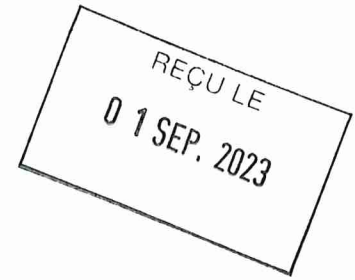




ENTREPRISES  
ET CHEMINS DE FER  
EN CHINE



Cie du Bois Sauvage S.A.  
Rue du Bois Sauvage 17  
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 31 août 2023

PAH/23/005/fg

Madame, Monsieur,


**Concerne : loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 – actualisation de la note relative à la Cie du Bois Sauvage**

Conformément à l'article 74 §8 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007, nous vous informons que la participation dans notre filiale, la Cie du Bois Sauvage S.A., a évolué comme suit dans la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 1<sup>er</sup> septembre 2023 (cf. liste en annexe) :

- Au 01/09/2022 : 744.804 titres sur 1.677.346 soit 44,40%
- Au 01/09/2023 : 744.821 titres sur 1.658.509 soit 44,91%

Nous vous informons qu'aucune modification n'est intervenue entre le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et le 1<sup>er</sup> septembre 2023 dans cette participation qui aurait pu entraîner la perte de la dispense prévue à l'article 74 de la loi précitée ou qui aurait fait naître une obligation de lancer une offre au sens du chapitre III de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Pierre Alexis Hocke  
Administrateur Délégué

Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.

Rue du Bois Sauvage 17 - 1000 Bruxelles - Belgique

Tél : +32 (0)2 227 54 50 - Fax : +32 (0)2 219 25 20 - [www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)

Banque : BNP Paribas Fortis 210-0281839-09 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE52 2100 2818 3909 - TVA : BE 0403 207 521 - RPM Bruxelles



FINGAREN



Cie du Bois Sauvage S.A.  
Rue du Bois Sauvage 17  
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 31 août 2023

VP/23/002/fg

Madame, Monsieur,

**Concerne : loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 – actualisation de la note relative à la Cie du Bois Sauvage**

Conformément à l'article 74 §8 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007, nous vous informons que la participation dans notre filiale, la Cie du Bois Sauvage S.A., a évolué comme suit dans la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 1<sup>er</sup> septembre 2023 (cf. liste en annexe) :

- Au 01/09/2022 : 93.897 titres sur 1.677.346 soit 5,60%,
- Au 01/09/2023 : 93.897 titres sur 1.658.509 soit 5,66%.

Nous vous informons qu'aucune modification n'est intervenue entre le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et le 1<sup>er</sup> septembre 2023 dans cette participation qui aurait pu entraîner la perte de la dispense prévue à l'article 74 de la loi précitée ou qui aurait fait naître une obligation de lancer une offre au sens du chapitre III de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Valérie Paquot  
Gérante statutaire

FINGAREN sca

Rue du Bois Sauvage 17 – B - 1000 Bruxelles

IBAN BE68 0013 8177 8134 - BIC: GEBABEBB / IBAN BE78 7350 4774 3586 - BIC KREDBEBB  
BE 0464. 852. 011- RPM Bruxelles